








Bulletin N°12 – 30 mai 2023

Résumé de la semaine :

- Météo : vent d'Est et soleil pour 7 jours encore
- Situation des nappes au 30/05 : Vidange de nappe et des niveaux d'objectifs au printemps non tenables naturellement !
- Irrigation maïs : start cette semaine
- Céréales à paille : dernier passage justifié
- Relevé index fin de printemps : plus que quelques heures avant pénalités

Prévisions météorologiques :

	Mer 31/05	Jeu 01/06	Ven 02/06	Sam 03/06	Dim 04/06	Lun 05/06	Mar 06/06
Ste Gemme la Plaine							
T° min /max (°C)	13/25	15/26	14/25	14/24	17/25	16/23	15/23
Pluie (mm)	0	0	0	0	0	0.3	2.1

Situation climatique stable pour les 7 prochains jours marqués par un vent régulier et persistant de secteur Nord Est. Les températures vont rester clémentes à chaudes pour la saison et atteindre les 25°C au meilleur de la journée.

Les pluviomètres vont rester secs ou presque si cela se confirme ; au mieux 2.5 mm d'ici 7 jours ce qui reste bien faible en comparaison à la demande climatique.

ETP prévisionnelle de l'ordre de 6.5 mm/j tout de même, digne d'un 14 juillet !

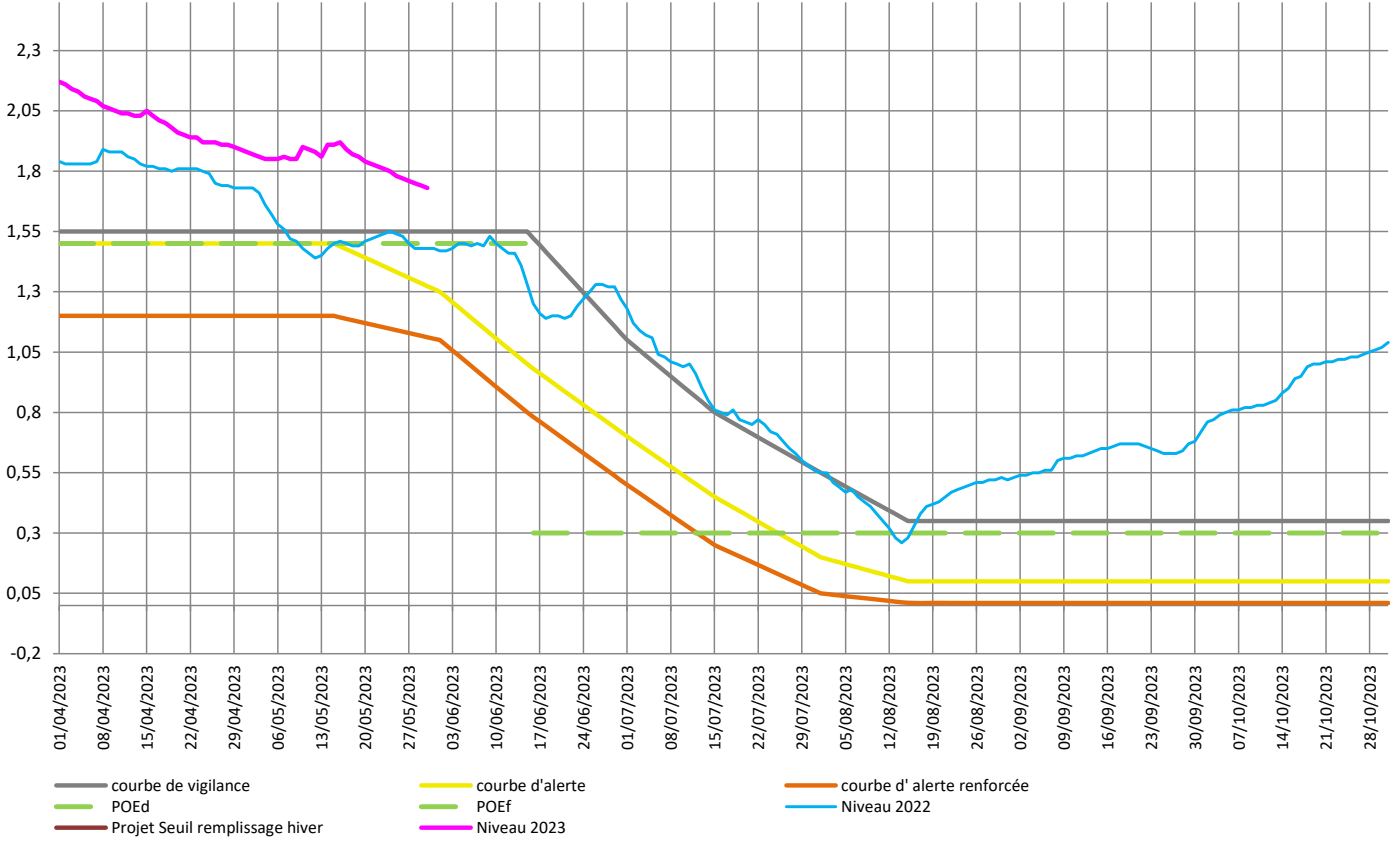
Etat des nappes et des remplissages au 30 mai : situation baissière

Alors que les irrigations ont très peu commencé sur le Sud Vendée pour « économiser » l'eau et l'utiliser à des périodes plus pertinentes en fonction du stade des cultures et des besoins, tous les indicateurs de milieux aquatiques sont en baisse sur le département (eaux de surface et nappes). Seuls responsables de cette cinétique : le manque de précipitations significatives et la forte demande climatique (ETP) depuis plus de 10 jours.

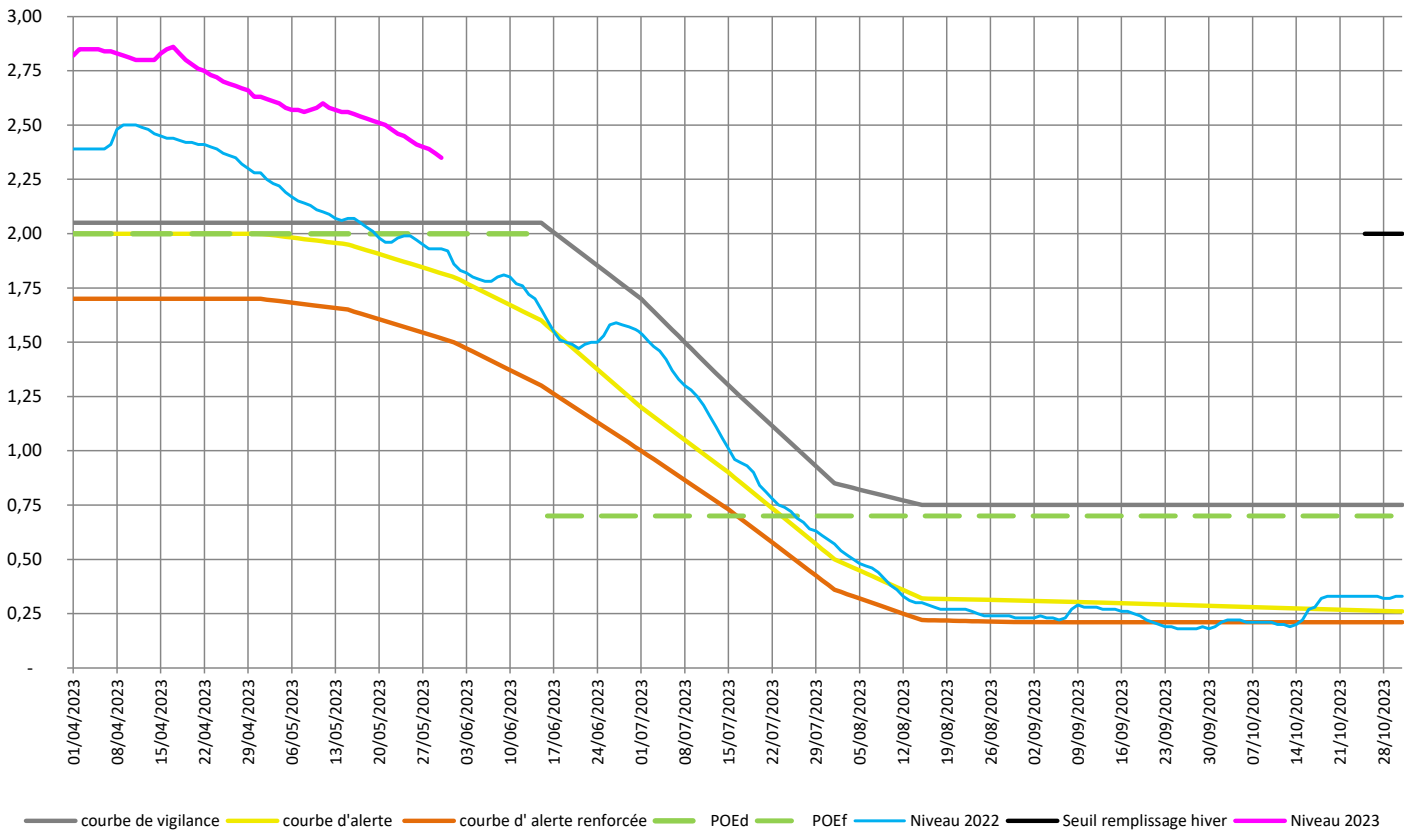
Pour la nappe du sud Vendée (DOGGER), qui alimente en partie le marais situé en aval, tous les indicateurs sont en baisse depuis 20 jours. Ainsi, naturellement (sans irrigation), si la cinétique se poursuit au même rythme, bons nombres de niveaux piézométriques seront au 15 juin inférieurs au niveau d'objectif imposés par le SDAGE Loire Bretagne (les fameux POEd = Piézométrie d'Objectif de Début d'Etiage).

Ce constat fait, la situation se tend jours après jours. Pour certains piézomètres, le seuil de vigilance se rapproche dangereusement au 30 mai, faisant craindre de premières limitations pour la quinzaine 2 si la situation se poursuit et la météo se confirme.

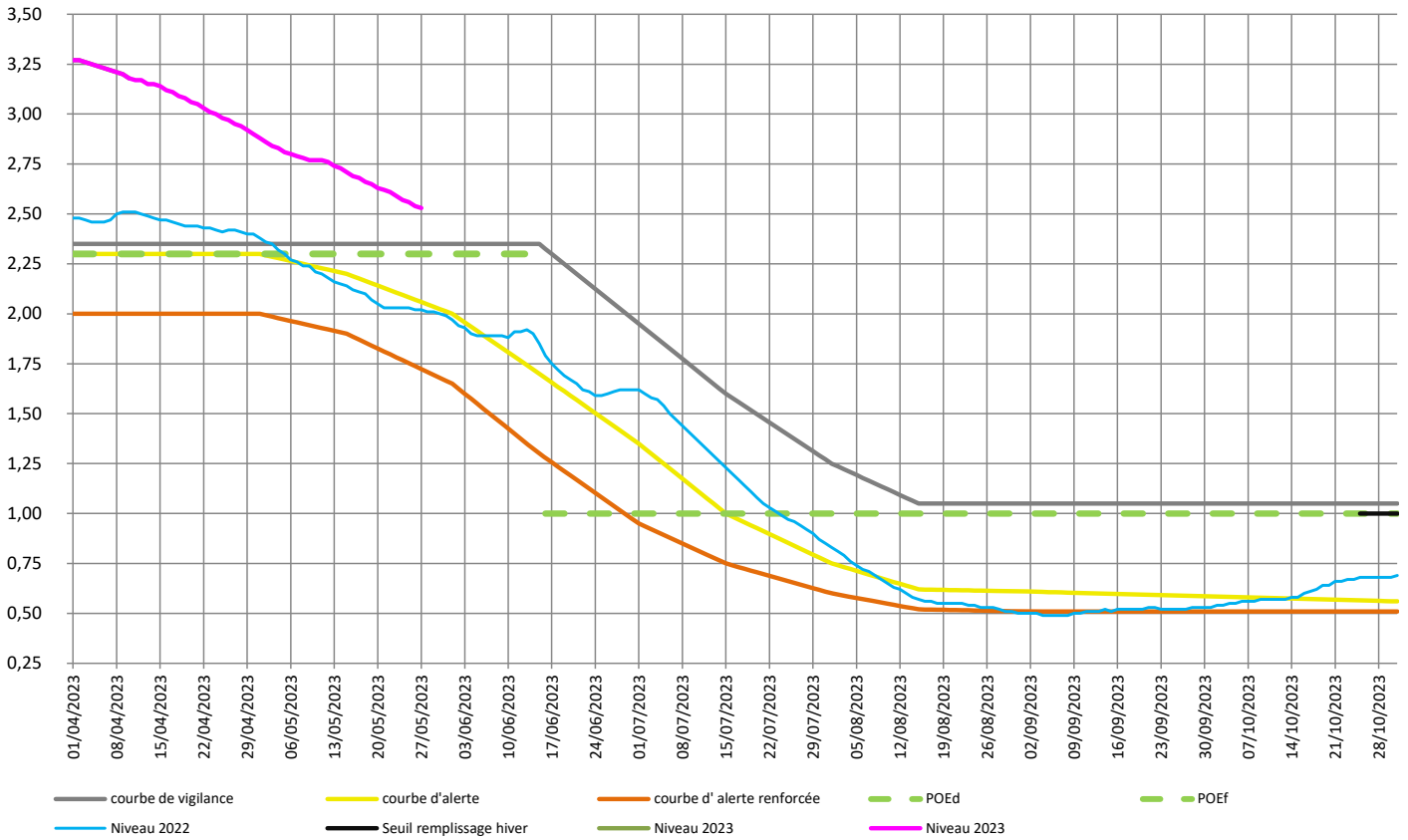
Piézomètre de Longeville sur Mer - Campagne 2023



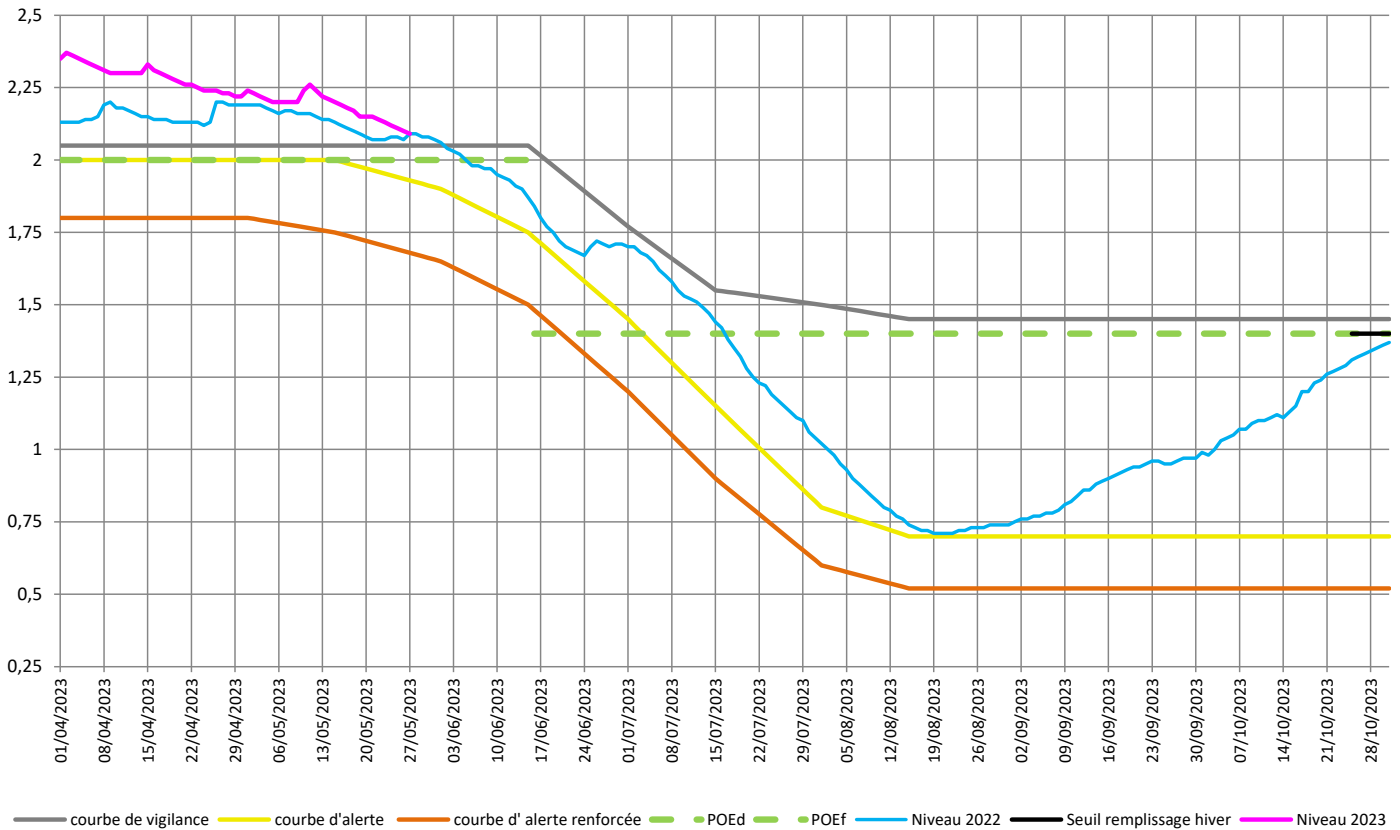
Piézomètre de Luçon - Campagne 2023

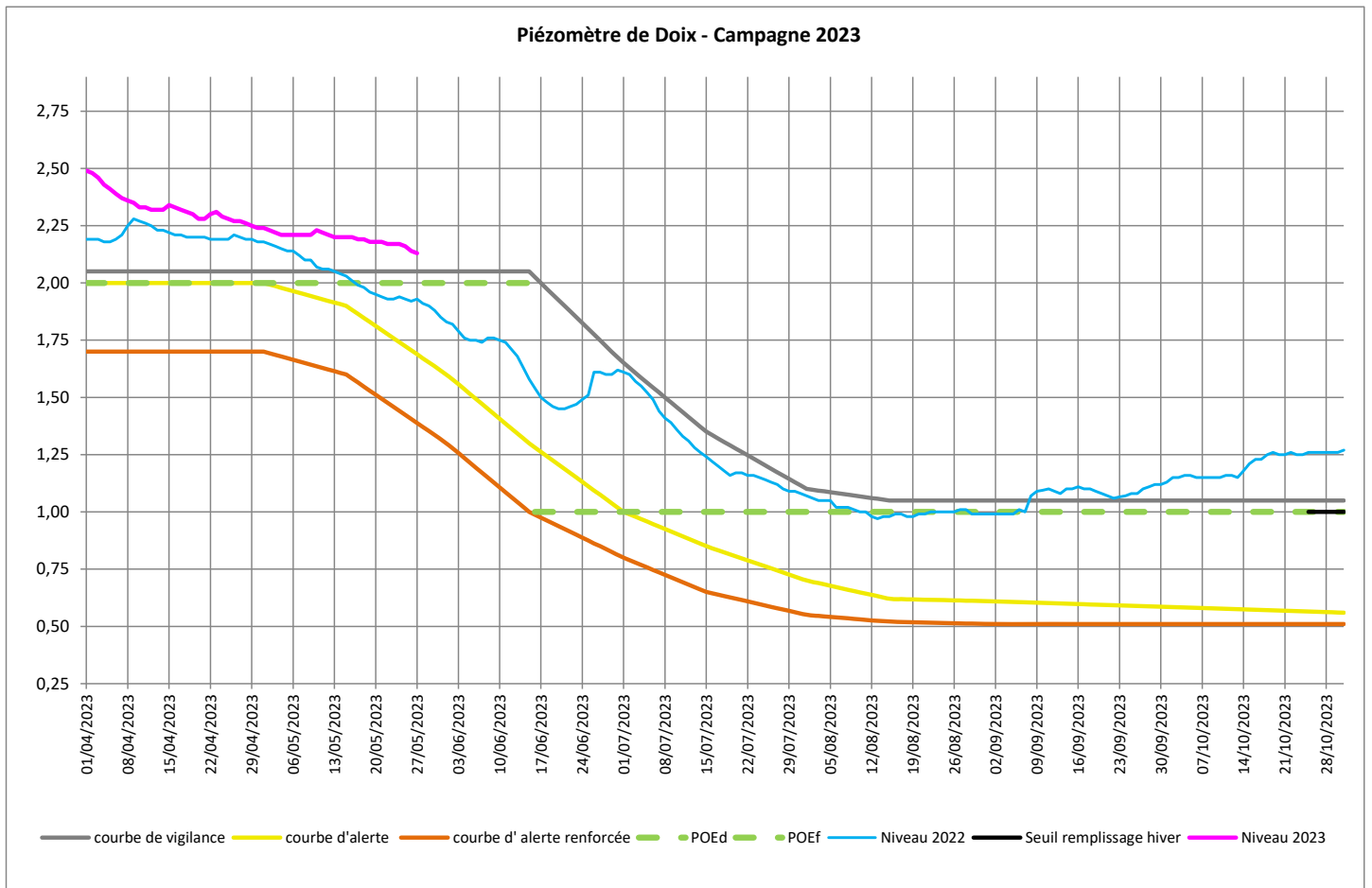


Piézomètre de St Aubin la Plaine - Campagne 2023



Piézomètre du Langon - Campagne 2023



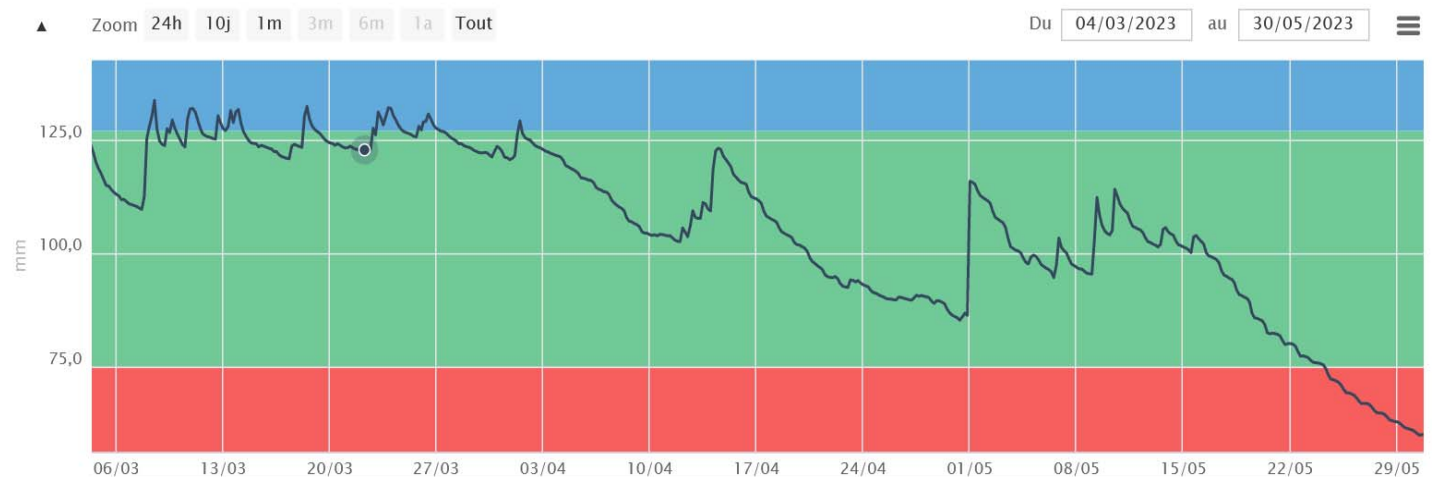


Irrigation des céréales à paille : dernier passage cette semaine

L'inversion totale des conditions climatiques depuis 15 jours changent radicalement la stratégie d'irrigation. Alors que la majorité des floraisons se sont déroulées dans l'humidité, depuis c'est le régime sec et même le début de l'été avec des ETP de plus de 6 mm/j. Bilan : des réserves hydriques qui chutent radicalement et des RFU épuisées ou presque au 30 mai.

Le potentiel de rendement est bien présent pourtant avec des densités d'épis/m² comprises entre 650 et 1 000 ! Le PMG est en cours d'élaboration et il ne faut pas sous-estimer son impact sur le rendement final. 10 % sont vite partis en cas d'échaudage.

Ci-dessous, situation hydrique d'un sol pour une parcelle de blé dur semée au 10/11/2022, terre de groie moyenne.



La RFU (zone verte) est épuisée depuis 1 semaine. Les derniers jours printaniers traduisent bien les fortes consommations opérées avec des marches journalières marquées et amples.

- Pour les parcelles passées floraison et aux RFU faibles à modérées (30-40 mm de capacité de rétention), un démarrage de l'irrigation est envisageable cette semaine à raison de 25-30 mm.
- Pour les parcelles passées floraison et aux RFU assez importantes (>45 mm), le démarrage de l'irrigation est à prévoir.
- Pour les parcelles qui n'ont pas passé le stade floraison, pas de recours à l'irrigation cette semaine pour limiter le risque fusarioses sur épis.

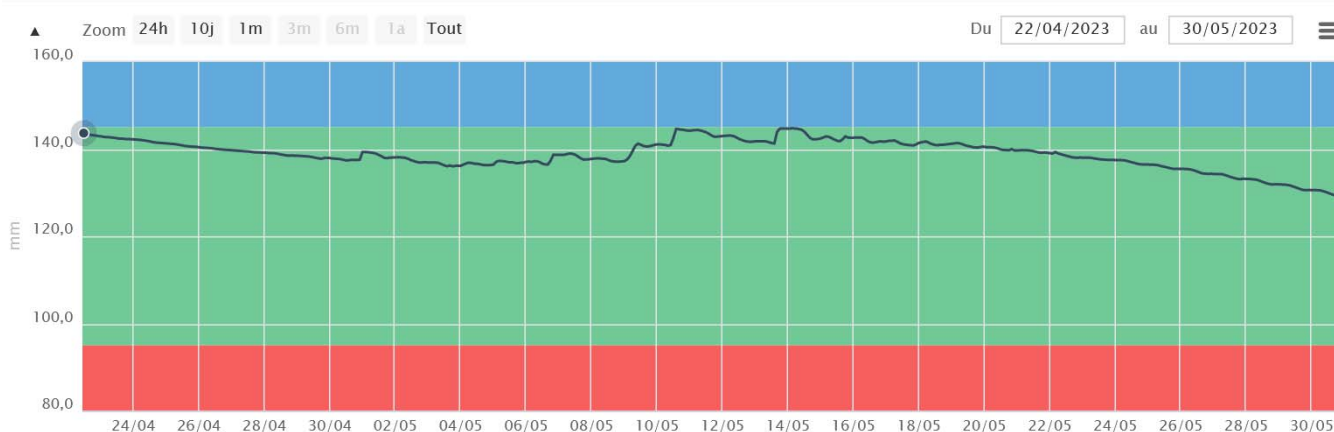
Enfin, à la vue des conditions climatiques citées dans le premier paragraphe, si possible privilégier les irrigations de nuit pour ne pas être trop soumis au vent de secteur Est, Nord Est. Ce dernier sera le plus pénalisant pour assurer une irrigation de qualité !

Maïs : premiers semis à 12-13 feuilles

Les conditions estivales des derniers jours ont largement contribué à accélérer la physiologie des cultures d'été. Les maïs, semés à Pâques, sont autour du stade 12-13 feuilles au 30 mai pour les parcelles les plus en avance. Le recouvrement de l'inter-rang (75 cm) n'est pas encore là mais il sera effectif d'ici fin de cette semaine à la vue des prévisions météorologiques.



Pour ces parcelles, les RFU sont en baisse et 15-20 mm manquent pour être à la capacité au champ, comme en témoigne le graphique ci-dessous au 30 mai (maïs indi. 550, semé au 09/04 en terre de groie moyenne). D'ici fin de la semaine il faut s'attendre encore à 10 mm de pertes par ETR en raison de maïs dotés de Kc proche de 0.3-0.4.



Conseils/Stratégie :

Pour les premiers semis de Pâques, le début de l'irrigation est justifié pour cette fin de semaine afin de prendre en compte la durée du tour d'eau de l'exploitation. Démarrage à 25 mm/passage et si possible avec une buse adaptée ; l'état de surface est à préserver pour les parcelles les plus sensibles à la battance !

Ne pas attendre que les RFU soit épuisée pour démarrer, sous peine d'être toujours dans le retard tout au long de la campagne

Les derniers semés (souvent ensilage méteils ou Ray Grass) sont à des stades moindres et proches de 2 à 3 feuilles. Dans ce cas de figure, les besoins hydriques sont très faibles. RAS en termes d'irrigation à prévoir.



Binage : profitez des conditions climatiques

Tout autant que le désherbage mécanique qu'il procure, le binage est un atout pour éventuellement incorporer des engrais minéraux mais aussi pour améliorer les capacités d'infiltration des sols. L'efficacité de l'eau (irrigation et précipitations) passe par une optimisation de l'infiltration le plus longtemps possible lors du cycle cultural. Tous les types de sol se trouvent bonifiés par le binage et les conditions climatiques actuelles assurent une qualité de travail idéale (pas de compaction, désherbage mécanique optimal, ...). Profondeur de travail minimum de 4 cm pour le réglage afin de passer sous la croûte et venir donner une capillarité de surface correcte.



Tournesol : Dans les meilleures conditions pour les levées indemnes de dégâts

Pour les semis précoces, moins concernés par les dégâts de ravageurs (pigeons, corbeaux, choucas, lièvres, ...), les tournesols sont au stade 8-10 paires de feuilles avec des gabarits proches de 60 cm environ. Les systèmes racinaires se mettent en place en profondeur avec une accélération depuis 10 jours en lien avec les conditions séchantes, ce qui est intéressant pour la suite, tout comme le maintien de la végétation pas trop luxuriante à ce jour.

RAS pour le moment en termes d'irrigation. Cela se raisonnera en pré floraison, soit dans 3 semaines environ selon la météo à venir.



Index du 29 mai 2023 : OBLIGATION de retour

Comme mentionné dans le Règlement Intérieur de l'EPMP et dans le protocole de gestion 2023, les relevés d'index compteurs sont obligatoires et doivent être faits dans le laps de temps prévu par dates de saisie (- 2 jours et + 3 jours)

Aussi pour connaître les volumes consommés au printemps, et déterminer les volumes pour les 7 quinzaines à venir, il est impératif de remonter vos index au service Irrigation de la Chambre d'Agriculture ou en saisissant directement depuis le site IRRI OUGC.

Date limite : 31 mai à minuit !

Rappel 1 : Même en cas de non-consommation depuis le dernier relevé vous êtes dans l'obligation de déclarer les index des compteurs.

Rappel 2 : En cas de non-retour (ou de retard) une pénalité volumétrique de 2 % par relevé manquant sera appliquée sur le volume d'irrigation 2024.

Chambre d'agriculture des Pays de la Loire – Site de la Roche Sur Yon
21 BD Réaumur
85013 LA ROCHE SUR YON CEDEX
Tél. 02 51.36.82.22

Rédaction : Eric FAURE

Avec le soutien financier de :

Reproduction interdite

